



THERMAFLEX

Enduit à froid à 2 composants
Anti-chaueur



Ral 1017



Ral 7024

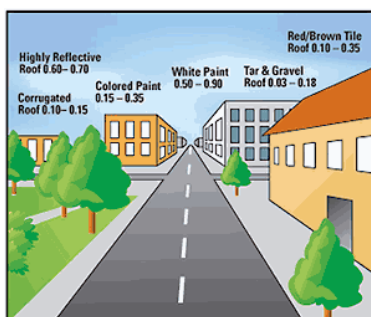


Ral 8019



Ral 8025

OBJECTIFS



Limiter l'effet îlot de chaleur urbain en période caniculaire.
Recouvrir des chaussées noires/foncées (enrobés bitumineux, asphaltes de trottoir, etc,...) pour les rendre moins absorbantes de la chaleur.

DEVELOPPEMENT DURABLE



Produit non dangereux, non inflammable.
Sans dioxyde de titane.
Faible émission de COV.

MATIÈRES ANTI-CHALEUR

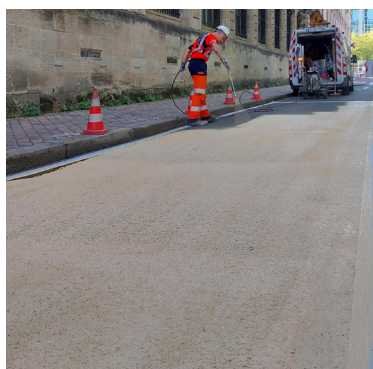
Choix des charges limitants l'absorption de chaleur dans l'infra-rouge. Choix de pigments colorés réfléchissants limitant l'éblouissement diurne tout en conservant une bonne efficacité anti-chaueur.

Technologie acrylique innovante limitant l'encrassement de surface pour le maintien durable de la performance anti-chaueur.

ESSAIS ICU SIGNATURE MERIGNAC

Température des enrobés à 16h

Température peinture ICU à 16h



CARACTERISTIQUES

Liant : Résine méthacrylate.
 Pigment : Organique.
 Durcisseur : 2%
 Densité : 1,80 kg/l +/- 0.8 selon couleur.
 Extrait sec : 85 à 90 % selon couleur.
 Temps de séchage : 10 à 20 mn selon dosage.

CONDITIONS D'UTILISATION

Application manuelle avec rouleau, spatule ou raclette.
 Sur support bitumineux neuf ou ancien, propre et sec.
 Hygrométrie maximum : 80%.
 Température du support $5^{\circ}\text{C} < T < 40^{\circ}\text{C}$.
 Nettoyage et rinçage : Solvécol ou Solvéo.

CONDITIONNEMENT & STOCKAGE

18 kg.
 Bidon métallique avec sache pour une gestion optimisée des déchets.
 Produit sensible aux fortes chaleurs. Ne pas stocker sous les rayonnements directs du soleil.
 Composant A : Produit solvanté et réactif, limiter le stockage à proximité des comburants.
 Composant B : Peroxyde, produit comburant et irritant à ne pas stocker à proximité des matières combustibles.
 Respecter scrupuleusement la réglementation sur les matières dangereuses.
 Date Limite d'Utilisation Optimale : 8 mois dans son emballage d'origine, non ouvert.

SECURITE & ENVIRONNEMENT

Produit à usage professionnel.
 Précautions à prendre avec le peroxyde.
 Ne jamais ajouter de solvant.
 Les emballages souillés et les produits de nettoyage sont à traiter selon la réglementation en vigueur.
 Consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS) sur www.sar.fr

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES THERMAFLEX

Produit :	Enduit à froid THERMAFLEX prêt à l'emploi. Composant A à 98% : Enduit à froid pâteux blanc ou coloré (bidon de 18 kg). Composant B à 2% : 4 doses de 100g si $10^{\circ}\text{C} < T^{\circ} < 20^{\circ}\text{C}$ ou 3 doses de 100g si $20^{\circ}\text{C} < T^{\circ} < 30^{\circ}\text{C}$.
Certification :	Aucune certification NF Équipements de la route pour les îlots de fraîcheur urbain. Confrontés aux mêmes contraintes que les marquages blancs certifiés, THERMAFLEX est formulé sur la même base que les enduits à froid certifiés P5, ce qui est un gage de qualité et de performance supplémentaire.
Destination :	Refroidissement des surfaces urbaines pour limiter les îlots de chaleur.
Séchage :	Séchage chimique (polymérisation) par ajout de catalyseur juste avant l'application.
Température :	$5^{\circ}\text{C} < T < 40^{\circ}\text{C}$. Pour une qualité optimale du film, appliquer à une température $> 10^{\circ}\text{C}$.
Hygrométrie:	$< 80\%$.
Temps de séchage :	10 à 20 minutes suivant les conditions climatiques et la technique d'application.
Application enduit à froid:	Application recommandée à la raclette et finition au rouleau.
Application billes/charges :	Sans ajout de charges.
Nettoyage :	Solvant de nettoyage Solvécol ou Solvéo.
Support :	Chaussée hydrocarbonée propre et sèche. Attention aux pontages des fissures sur chaussées. La nature lisse, souple et riche en liant des joints de pontage ne permet pas de garantir une bonne adhérence des produits de marquage. Faire un test au préalable.

MATERIEL



Raclette : Lisse.



Rouleau : Taille 8 à 12 mm.

TYPE DE TRAVAUX

Neuf : Dans le cas d'enrobé < 15 jours, ne pas appliquer afin d'éviter l'influence des fractions légères du bitume qui peuvent colorer ou nuire à l'adhérence du marquage. L'application définitive se fera après ressuage complet.

Entretien : Adapter le dosage suivant l'ouverture du support et vérifier l'adhésion ou la compatibilité avec l'ancien marquage.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Avant emploi, le produit doit être mélangé jusqu'à obtention d'une parfaite homogénéité. Ne pas diluer.

Le THERMAFLEX doit toujours être employé avec un durcisseur. Mélanger le composant B au composant A, idéalement avec un malaxeur au moment de l'application à raison de 2 % de peroxyde.

Par temps chaud, ne pas appliquer en plein soleil. Décaler si possible les plages horaires d'application.

Au besoin, par forte chaleur, la quantité de durcisseur Perkadox CH-34RP ou Degusa BP 30 FT (2%) peut être réglée en fonction de la température entre 5°C et 30°C .

Ne jamais revenir sur l'application fraîche.

La formule du THERMAFLEX contient du sable HN (0,5 à 1,6 mm) et il n'est donc pas envisageable de l'appliquer avec une machine Airless.

L'application sur support béton est déconseillée. À défaut, le préparer avec le primaire d'accrochage CPR14 pour assurer l'adhérence du produit à long terme. Contacter le service commercial au besoin.

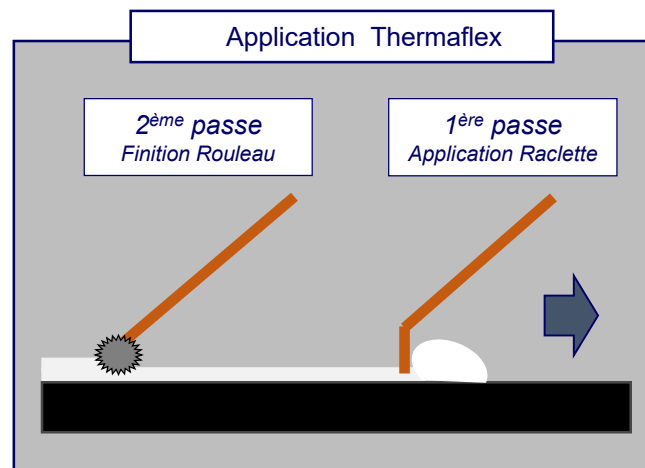
PREPARATION MATERIEL EN ENDUIT A FROID

Application manuelle :

Délimiter les zones à marquer à l'aide de ruban de masquage, pochoirs ou autres.
 Réhomogénéiser le composant A avant utilisation à l'aide d'un malaxeur.
 Ajouter et mélanger le peroxyde au THERMAFLEX. Ne pas préparer plus de 2 bidons avant application.
 Verser le produit mélangé sur le support dans la surface à marquer.
 Verser et étaler le THERMAFLEX avec une raclette ou une spatule lisse et large, puis uniformiser au rouleau. Une fois la couche de produit déposée, ne jamais retravailler le produit en surface.
 Ôter le masque avant séchage complet du marquage.
 Nettoyage des outils avec du Solvécol ou Solvéo.

PRECONISATION DE MISE EN OEUVRE

PRODUIT	Dosage THERMAFLEX g/m ²	Dosage produit de saupoudrage g/m ²
THERMAFLEX	1800 à 3200	-



SECURITE & ENVIRONNEMENT

Produit soumis à la réglementation sur le transport des matières dangereuses (ADR)
 Les emballages souillés et les produits de nettoyage sont à traiter selon la réglementation en vigueur.
 Consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS) sur www.sar.fr

Contactez notre Service Commercial

serviceclients@sar.fr



Rue du Pâtis - ZA du Pâtis
 Hameau de Ronquerolles
 60600 Agnetz
 T/ +33 3 44 50 82 20